



Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie



Pour la période
se terminant
le 31 mars 1997



Présentation améliorée des rapports
au Parlement – Document pilote

Canada

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada – 1997

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N^o de catalogue BT31-4/54-1997

ISBN 0-660-60340-3



Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une proposition afin de répartir le document antérieurement désigné comme la *Partie III du Budget des dépenses principal* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport ministériel sur le rendement*. Elle a également ordonné aux 78 ministères et organismes de présenter ces rapports dans le cadre d'un projet pilote.

Cette décision découle des travaux entrepris par le Secrétariat du Conseil du Trésor et 16 ministères pilotes pour donner suite aux engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses et de moderniser la préparation de cette information. Ces démarches visant à mieux cibler les résultats et à rendre plus transparente l'information fournie au Parlement s'insère dans une initiative plus vaste intitulée " Repenser le rôle de l'État ".

Ce *Rapport ministériel sur le rendement* répond aux engagements du gouvernement et tient compte des objectifs fixés par le Parlement d'accroître la responsabilisation touchant les résultats. Il couvre la période se terminant le 31 mars 1997 et compare le rendement aux plans présentés par le ministère dans sa *Partie III du Budget des dépenses principal* de 1996-1997.

Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessiteront un travail soutenu dans toute l'administration fédérale. S'acquitter des diverses exigences que comporte la gestion axée sur les résultats – préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et faire rapport sur les réalisations – constitue une composante de base. Les programmes du gouvernement fonctionnent dans des environnements en évolution constante. Étant donné la vogue des partenariats, la prestation de services confiée à des tiers et d'autres alliances, il faudra relever les défis de savoir à qui imputer les responsabilités dans les rapports sur les résultats. Les rapports de rendement et leur préparation doivent faire l'objet de surveillance afin de garantir qu'ils demeurent crédibles et utiles.

Le présent rapport correspond à une étape supplémentaire de ce processus permanent. Le gouvernement entend perfectionner et mettre au point tant la gestion que la communication des résultats. Le perfectionnement découlera de l'expérience acquise au cours des prochaines années et des précisions que les utilisateurs fourniront au fur et à mesure sur leurs besoins en information. Par exemple, la capacité de communiquer les résultats par rapport aux coûts est limitée pour le moment, bien que cet objectif demeure intact.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/fkey.html>

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant :

Revue gouvernementale et services de qualité

Secrétariat du Conseil du Trésor

L'Esplanade Laurier

Ottawa (Ontario) Canada

K1A 0R5

Téléphone : (613) 957-7042 - Télécopieur : (613) 957-7044

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Rapport de rendement

**Pour la période se terminant le
31 mars 1997**

Le très honorable Jean Chrétien

Table des matières

Partie I : Message du président	1
Partie II : Aperçu du ministère	2
Mandat, rôles et responsabilités	2
Objectifs	2
Priorités stratégiques	2
Secteur d'activité et de service, organisation et plans de ressources	3
Partie III : Réalisations du ministère	4
A. Attentes en matière de rendement	4
Tableaux des dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles	4
Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles, 1996-1997, par secteur d'activité	4
Dépenses du Ministère prévues et réelles par secteur d'activité	4
Résumé des attentes en matière de rendement	5
B. Réalisations en matière de rendement	5
Rendement ministériel	5
Rendement des secteurs d'activité	6
C. Principaux examens	9
Partie IV : Renseignements supplémentaires	10
A. Liste des rapports exigés par la loi et des rapports ministériels	10
B. Personnes-ressources pour obtenir des renseignements supplémentaires	10
C. Tableaux financiers récapitulatifs	10
Sommaire des crédits approuvés	10
Lois administrées par la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	10

Partie I : Message du Président

Je suis heureux de présenter le Rapport de rendement de 1997 de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) au Parlement.

Bien qu'elle fut créée en 1988, la TRNEE n'est devenue un établissement public rendant compte directement au premier ministre qu'en 1994. Ce nouveau statut lui accorde la liberté d'expression et la souplesse nécessaire pour agir de façon indépendante. Il a également apporté une nouvelle direction et de nouveaux membres et a suscité un nouvel examen et la clarification de notre mandat, de notre orientation et de nos activités. Ce processus a nécessité du temps et des efforts importants de la part du secrétariat et des membres de la TRNEE, mais il assurera les fondements solides des structures et des procédures nécessaires pour atteindre nos buts et nos objectifs généraux.

Les membres actuels ont choisi de concentrer les efforts de la TRNEE sur l'exploration et la mise en lumière des nombreux aspects des corrélations entre l'environnement et l'économie. Pour ce faire, il faudra déterminer des situations clés, organiser et faciliter la discussion et les débats sur les situations entre les intervenants touchés et regrouper, évaluer et communiquer les résultats de ces discussions. Notre démarche est pragmatique et axée sur les résultats; nous nous efforçons de transmettre aux décideurs des stratégies et des recommandations concrètes favorisant le développement durable. Notre force repose avant tout sur la diversité de nos membres et sur notre impartialité reconnue.

Au cours de la dernière année, la TRNEE a encouragé et favorisé la discussion sur diverses questions critiques, notamment sur des mesures à inclure au budget fédéral, une politique étrangère, le développement durable des ressources des océans, la gestion des boisés privés, le réaménagement des sites urbains contaminés réhabilitables et les transports durables. Parmi nos réalisations, il est important de noter la publication et la distribution de notre premier rapport dans la série L'État du débat, *Les services des eaux et des eaux usées au Canada* et l'incorporation dans le budget fédéral de 1997 des recommandations de la TRNEE sur le traitement fiscal des fonds d'affectation spéciale pour l'éco-efficacité et la remise en état de l'environnement. En réponse à une demande du Conseil de la Terre, la TRNEE a également coordonné le volet des consultations régionales en vue du Forum Rio +5 pour le Canada et les pays de l'ALÉNA et a fait une présentation d'ouverture au Forum tenu au Brésil, en mars. Pour ce qui est des activités courantes, plusieurs programmes lancés en 1995-1996 ont bien suivi leur cours et quatre rapports importants seront publiés en 1997-1998; des programmes dans de nouveaux domaines, dont le changement climatique et l'éco-efficacité, ont été lancés.

En terminant, laissez-moi vous dire que nous avons bien hâte de poursuivre notre travail dans ces domaines essentiels et, ce faisant, de contribuer à assurer un avenir durable au Canada.

Stuart L. Smith, M.D.
Président, TRNEE

Partie II : Aperçu du ministère

Mandat, rôles et responsabilités

Le mandat officiel de la TRNEE découle de la *Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie*. La fin convenue de la Table ronde est de... *jouer un rôle catalyseur dans la définition, l'interprétation et la promotion, dans tous les secteurs de la société canadienne et dans toutes les régions du Canada, des principes et pratiques afférents au développement durable.*

Objectifs

Au cœur du travail de la TRNEE repose l'engagement à *l'amélioration de la qualité en matière d'élaboration des politiques environnementales et économiques en fournissant aux décideurs et aux meneurs d'opinion l'information nécessaire pour faire des choix éclairés favorisant un avenir durable au Canada.*

La TRNEE préconise activement une démarche sous forme de table ronde et de rencontres multilatérales pour l'analyse des questions de développement durable, suscitant l'expression libre et les débats sur divers points de vue. Les membres et les intervenants de la TRNEE qui participent à ces programmes s'efforcent de définir les grands dossiers qui concernent à la fois l'environnement et l'économie, de déterminer les domaines d'entente et de dissension sur la façon de régler des situations données et de reconnaître les obstacles qui empêchent le consensus.

Priorités stratégiques

Les activités de la TRNEE sont guidées par les priorités stratégiques suivantes :

- ***Améliorer la politique économique du point de vue environnemental et vice versa.*** L'intention est de promouvoir une meilleure intégration des questions environnementales et économiques dans la prise de décision en influant sur l'élaboration des politiques au sein du gouvernement fédéral et à d'autres paliers du gouvernement, et en concevant des instruments pour favoriser le développement durable dans le secteur public et dans d'autres secteurs.
- ***Assurer l'efficacité et la rentabilité des programmes.*** La TRNEE a conçu et mis en œuvre des systèmes de gestion pour s'assurer que ses programmes contribuent à remplir son mandat et sont mis en place le plus efficacement possible.

- **Améliorer les communications stratégiques.** Cela devrait rehausser l'image de la TRNEE en faisant de l'organisme la première source reconnue et crédible pour les décideurs, les meneurs d'opinion et les média qui désirent obtenir de l'information fiable sur l'état du débat en matière d'environnement et d'économie.

Secteurs d'activité et de service, organisation et plans de ressources

La TRNEE comprend un secteur d'activité : “ *La diffusion d'information fiable et de points de vue objectifs sur l'état actuel du débat en matière d'environnement et d'économie* ” qu'on appelle les secteurs d'activité et de service de la TRNEE.

La TRNEE est un organisme multilatéral composé d'un président et d'au plus 24 autres membres, tous nommés par le gouverneur en conseil pour des mandats d'au plus trois ans qui peuvent être renouvelés. Les membres de la Table ronde sont des meneurs d'opinion provenant de diverses régions et milieux de la société canadienne dont les affaires, la main-d'œuvre, les universités, les organismes environnementaux et les premières nations.

Un directeur général, aussi nommé par le gouverneur en conseil, agit à titre de premier dirigeant. Le directeur général supervise et dirige le travail et le personnel du secrétariat de la Table ronde. Le secrétariat à Ottawa assure le soutien analytique et administratif et les communications auprès des membres de la Table ronde.

La TRNEE se réunit au moins quatre fois par année afin de déterminer les priorités d'action, d'étudier les travaux en cours et de lancer de nouveaux programmes. Entre les assemblées plénières, un comité exécutif (formé du président, du directeur général et de cinq à sept membres nommés par l'assemblée plénière) aide le président et le directeur général à la planification, à l'allocation des ressources humaines et financières et à l'évaluation. De plus, le choix des membres pour les groupes de travail et les comités, qui doivent comprendre des personnes qui ne sont pas membres de la Table ronde, doit être approuvé par le comité exécutif tout comme les mandats et les budgets de tous les programmes. Les présidents et présidentes des groupes de travail doivent être membres de la Table ronde au moment de leur nomination.

La Table ronde relève du premier ministre.

Partie III : Réalisations du ministère

A. Attentes en matière de rendement

Tableaux des dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles

Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles, 1996-1997 par secteur d'activité

(en millions de \$)

Secteur d'activité	ETP	Exploitation ¹	Capital	Subventions et contributions approuvées	Total partiel : Dépenses brutes approuvées	Subventions et contributions statutaires	Dépenses brutes totales	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Dépenses nettes totales
TRNEE	22 20,1	3,27 ² 3,21			3,27 3,21		3,27 3,21		3,27 3,21
Totaux		3,27 3,21			3,27 3,21		3,27 3,21		3,27 3,21
Coûts des services assurés par d'autres ministères									0,12 0,12
Coût net du programme									3,39 3,33

Nota : Les parties ombrées donnent les dépenses et les recettes réelles en 1996-97.

¹ Les dépenses d'exploitation comprennent les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés.

² Représente uniquement le budget des dépenses principales.

Dépenses du ministère prévues et réelles par secteur d'activités

(en millions de \$)

Secteurs d'activités	Réelles 1993-1994	Réelles 1994-1995	Réelles 1995-1996	Total prévu 1996-1997	Réelles 1996-1997
Programmes et services de la TRNEE	2,65	2,57 ¹	2,99	3,27	3,21
Total	2,65	2,57	2,99	3,27²	3,21

¹ Représente les dépenses pour la période de 11 mois se terminant le 28 avril 1994, date de la proclamation de la Loi sur la TRNEE.

² Représente uniquement le budget des dépenses principales.

Résumé des attentes en matière de rendement

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	
Offrir aux Canadiens :	au moyen de :
Des points de vue objectifs et de l'information fiable sur l'état actuel du débat en matière d'environnement et d'économie sur des questions précises (développement durable)	<ul style="list-style-type: none">• Information et de conseils utiles et fiables fournis aux décideurs et aux meneurs d'opinion• Programmes et d'activités pertinents qui exigent la participation des intervenants touchés.

B. Réalisations en matière de rendement

Rendement ministériel

L'appréciation du rendement de la TRNEE se fait de deux façons : elle est intégrée aux activités et aux processus de l'organisme et elle est effectuée de manière plus officielle conformément au plan d'évaluation mis au point en 1995-1996.

L'approche de table ronde et de consultations mise de l'avant par la TRNEE constitue, en elle-même, un type d'évaluation continue. Les délibérations au sein des groupes de travail assurent une rétroaction continue des représentants membres sur les progrès et la valeur des travaux, et les programmes sont examinés et réorientés en fonction des résultats de cette rétroaction. De plus, les membres de la Table ronde assurent le contrôle de la qualité grâce aux examens et à l'évaluation qu'ils font des programmes et des activités. À titre d'exemple, ils s'assurent que l'ébauche des rapports de la série L'État du débat respecte certains critères; dans le cas contraire, les rapports sont modifiés jusqu'à ce qu'ils soient conformes ou sont publiés sous d'autres formats. De plus, plusieurs activités de la TRNEE sont menées de concert avec d'autres organismes qui appotent une aide financière ou autre. Notre capacité d'attirer des partenaires ou des commanditaires démontre bien l'utilité reconnue du travail de notre organisme.

La TRNEE a également mis sur pied un plan d'évaluation officiel qui comprend à la fois des stratégies d'examen internes et externes. À la fin de chaque programme, un examen interne est effectué pour évaluer dans quelle mesure le programme a réussi à atteindre les objectifs prévus et a respecté les délais et les budgets prescrits, et pour déterminer le degré de satisfaction des intervenants quant au contenu, au déroulement et aux résultats du programme. Un examen externe, axé sur les répercussions du programme, est mené annuellement dans un ou deux domaines de programmes; il s'agit d'évaluer dans quelle mesure les décideurs estiment que l'intervention de la TRNEE améliore ou contribue aux diverses orientations ou à la prise de décisions.

Comme la TRNEE fonctionne à titre d'établissement public seulement depuis 1994, la première série de programmes vient tout juste de prendre fin. Par conséquent, des évaluations officielles de domaines de programmes n'ont pas encore été effectuées, bien que le rapport sur les services des eaux et des eaux usées, qui a été achevé en 1996, puisse faire l'objet d'une évaluation externe l'an prochain. De même, quatre rapports de la série L'État du débat ou autres seront produits en 1997-1998, chacun faisant l'objet d'un examen interne lorsqu'il sera achevé, et une évaluation externe d'un ou de plusieurs de ces programmes sera effectuée une fois que les auditoires cibles respectifs auront pris connaissance des résultats et y auront réfléchi.

- Cela étant dit, des commentaires spontanés indiquent que la TRNEE est sur la bonne voie de fournir aux décideurs de l'information utile et fiable. À titre d'exemple, le ministre des Finances a intégré plusieurs recommandations de la TRNEE en matière de réforme fiscale (afférentes aux fonds d'affectation pour l'éco-efficacité et la remise en état de l'environnement) dans le budget fédéral de 1997;
- le ministre des Finances a également indiqué, dans la documentation accompagnant le budget, un désir de travailler avec la TRNEE à une réforme à plus long terme du système fiscal afin de mieux faire progresser la cause du développement durable; et,
- à la suite des recherches préliminaires de la TRNEE sur la surcoupe des arbres dans les boisés privés au Nouveau-Brunswick, le premier ministre provincial a annoncé des programmes afin de modifier la loi sur l'impôt foncier sur les terrains forestiers de cette province.

Rendement des secteurs d'activité

La TRNEE a un secteur d'activité comportant plusieurs programmes individuels qui constituent des domaines d'exploitation distincts et relativement indépendants. Quelques-unes des principales réalisations de ces domaines de programmes en 1996-1997 figurent ci-dessous.

Technologies environnementales

Le premier rapport de la série L'État du débat de la TRNEE, *Les services des eaux et des eaux usées au Canada*, a été publié, diffusé et a fait l'objet d'une promotion à grande échelle. Le rapport résume les débats et les discussions des intervenants, reconnaît les principaux domaines d'entente et de dissension à l'échelle nationale et examine des solutions de rechange pour le financement et la prestation des services des eaux et des eaux usées au moyen de partenariats entre les secteurs public et privé qui inciteront à la

conservation de la ressource et stimuleront l'activité économique. Une évaluation officielle du programme pourrait avoir lieu l'an prochain.

Transports et énergie

Un document de travail résumant la documentation nationale et internationale sur les transports durables a été publié et a servi d'orientation à une série d'ateliers. Un rapport de la série L'État du débat sera présenté cette année.

Environnement et ressources des océans

Le but de ce programme est d'offrir des conseils en matière de programme d'action à l'appui des initiatives du gouvernement fédéral visant l'exploitation de la cogestion comme moyen d'atteindre une utilisation durable de l'environnement et des ressources des océans. Une série de tables rondes nationales et régionales et de séances préliminaires avec divers groupes d'intervenants et experts a eu lieu, un document résumant les questions pertinentes a été préparé et une base de données de plus d'un millier de personnes et d'organismes intéressés à la cogestion des océans a été mise sur pied. Un rapport de la série L'État du débat ou un guide devrait être publié au cours des prochains mois.

Services financiers

Ce programme portait sur les sites urbains contaminés réhabilitables dans les noyaux des villes et sur l'amélioration de l'information sur l'état environnemental du sol des sites. La TRNEE a produit quatre documents de travail et organisé cinq ateliers multilatéraux au pays auxquels ont participé plus de 200 personnes. Le rapport de la série L'État du débat est presque terminé.

Boisés privés

Quelques-unes des principales questions abordées portaient sur les instruments de politique fiscale visant à promouvoir une gestion plus saine des boisés, des systèmes de certification et l'importance du commerce interprovincial. Le point de mire du programme était les conditions et les préoccupations dans les provinces Maritimes. Dans le cadre de ses travaux dans le domaine, la TRNEE a préparé un document de réflexion et a tenu deux réunions multilatérales au cours de 1996-1997. Les résultats de ces ateliers, ainsi que les résultats des recherches, ont fait l'objet d'une synthèse dans un rapport de la série L'État du débat qui sera publié dans les Maritimes en octobre 1997.

Éducation

Ce programme favorise la compréhension des corrélations entre l'environnement et l'économie et des déroulements de tables rondes dans une foule de situations d'apprentissage. Sa plus grande réalisation en 1996-1997 a été la tenue, en collaboration avec l'Association of Professional Engineers of British Columbia, d'un atelier à l'intention des ingénieurs et des géoscientifiques, qui a appuyé l'inclusion de principes de viabilité dans les références professionnelles des ingénieurs de la province.

Rio +5

En 1996, le Conseil de la Terre a demandé à la TRNEE d'assumer un rôle de meneur dans les préparatifs du Canada en vue du Forum de Rio +5 qui s'est tenu au Brésil en mars 1997. Ce Forum a étudié les leçons apprises depuis le Sommet de la Terre sur l'environnement et le développement qui a eu lieu en 1992. La TRNEE s'est occupée de la coordination des consultations régionales au Canada et dans les pays membres de l'Accord du libre échange nord-américain (ALÉNA) et a tenu une série d'ateliers nationaux (portant sur la foresterie, l'énergie et les océans et la pêche) pour faire le point sur les succès, les reculs et les débouchés au Canada. La TRNEE a également convoqué une réunion avec ses homologues mexicains et américains qui a abouti à l'adhésion trilatérale aux Conseils sur le développement durable (CNDD) comme outil de mise en activité du développement durable et qui a formulé des recommandations pour assurer aux CNDD une structure et un fonctionnement optimaux. Le directeur général de la TRNEE a fait une présentation d'ouverture au Forum qui résumait les résultats de ces consultations régionales et nationales. Les résultats ont ensuite été incorporés au rapport final du Conseil de la Terre qui résumaient les résultats de

Rio +5.

Communications et publications

En plus des résultats des programmes discutés précédemment, la TRNEE a mis sur pied une stratégie globale sur les communications en 1996-1997. Cette stratégie a pour but de s'assurer que les décideurs, les meneurs d'opinion et les médias reconnaissent la TRNEE comme un leader en matière de production d'information objective et analytique sur les questions reliées au développement durable.

Dans le cadre de cette stratégie, la TRNEE a signé une entente de partenariat avec Éditions Renouf pour faire connaître et diffuser ses publications en fonction du recouvrement des coûts et a mis sur pied un site Web. La TRNEE a produit plus de 100 livres, rapports et documents de travail et la demande pour de telles publications ne cesse d'augmenter depuis 1994, atteignant presque 10 000 demandes par année.

C. Principaux examens

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la reconnaissance relativement récente de la TRNEE à titre d'établissement public explique qu'aucune vérification, évaluation ou autre étude importante n'ait encore été effectuée. Un plan d'évaluation globale a été mis en œuvre et exige l'examen d'un échantillonnage de domaines des programmes complétés chaque année.

Partie IV : Renseignements supplémentaires

A. Liste des rapports exigés par la loi et des rapports ministériels

Sans objet

B. Personnes-ressources pour obtenir des renseignements supplémentaires

Sans objet

C. Tableaux financiers récapitulatifs

Sommaire des crédits approuvés

Autorisations pour 1996-1997 - Partie II du budget des dépenses

Besoins financiers par autorisation (en millions de \$)

Approuvés	(en millions de \$)	1996-1997 Dépenses principales	1996-1997 Dépenses réelles
	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie		
30	Dépenses des programmes	3,106	3,044
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	0,164	0,164
(S)	Dépenses aux termes de l'article 29.1 (1) de la LGFP	-	0,005
	Total des dépenses ministérielles	3,270	3,213

Lois administrées par la *Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie*

Le ministre assume l'entière responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement :

Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Lois du Canada 1993, chapitre 31